

Image not found or type unknown



## desamiantage+relookage +6 mois de fermeture

Par **mimi94**, le **13/01/2009** à **19:41**

salarie d'un restaurant employant de 29 personnes nous sommes face a une fermeture pour désamiantage et réfection complète du restaurant.nous etions salaries d'un grand groupe de restauration depuis 15 mois nous sommes en location gerance sarl toutes differentes le bailleur notre ancien employeur et notre gerant laisse entendre que nous seront reclasser pendant les travaux sur d'autres unités comment est ce possible? avons nous le droit de refuser? j'ai 26 ans d'anciennete je suis agent de maitrise et j'ai une clause de mobilité de 30 km .Autre chose le gerant peut il rompre le bail qui est de 3 ans?dans ce cas nous retournerions au main du bailleur et de sa nouvelle sarl en reseau dirct.